



Faux départ pour les Verts

Page 24

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4072 - Lundi 16 janvier 2017 - Prix : 10 DA

Plusieurs wilayas sous la neige

Routes coupées, inondations et accidents...

Page 3

Transfert illicite de devises

Babaami : «La lutte s'améliore progressivement»

Page 3

Le PT opte pour l'état d'urgence

Par Mohamed Habili

Maintenant qu'au FLN les hostilités pour cause de confection des listes électorales ont commencé, timidement certes, mais après tout comme il convient à un début, on peut dire qu'on y est entré pour de bon cette fois-ci, dans la campagne électorale. Peut-être qu'on tiquerait à ce mot de campagne, mais c'est qu'alors on ne voit pas qu'il est employé ici dans son acception militaire, résolument, en raison de l'importance de ce qui est en jeu pour les protagonistes du drame qui s'ouvre. Ce ne sont pas encore les batailles rangées à un niveau local auquel le principal parti du pays nous a habitués en pareille conjoncture, mais cela pourrait bien ne pas tarder. Même qu'un mouvement de redressement, une spécialité FLN à l'origine, mais qui tend à se généraliser à l'ensemble de la classe politique, tente sa chance, peut-être sans beaucoup d'espoir, étant donné que le secrétaire général en place prend à peine ses fonctions, encore que qui ne tente rien n'a rien. En règle générale, un mouvement de redressement sérieux nécessite que le secrétaire général attiré ait eu au moins le temps de bien s'installer, de prendre ses aises, tout à la fois de mettre l'appareil à sa dévotion et de susciter du mécontentement. Mais voilà que déjà il est reproché à Ould Abbès une tendance certaine au népotisme, dont on dit déjà qu'elle se confirme dans sa nouvelle responsabilité.

Suite en page 3

Dernier virage avant les législatives

Le casse-tête du choix des candidats



Plusieurs partis politiques ont entamé le dernier virage avant les élections législatives. Chacun a sa stratégie, que ce soit au niveau des choix des candidats ou de la campagne électorale qui est déjà lancée. Lire page 2

Benghebrît à propos de la criminalisation de la triche

Le projet de loi «vise à préserver la crédibilité du baccalauréat»

Page 2

Un art qui s'est éclipié en Algérie

Plaidoyer pour la relance du pantomime

Page 13

Dernier virage avant les législatives

Le casse-tête du choix des candidats

■ Plusieurs partis politiques ont entamé le dernier virage avant les élections législatives. Chacun a sa stratégie, que ce soit au niveau des choix des candidats ou de la campagne électorale qui est déjà lancée.

Par Nacera C.

Le FLN, qui compte 219 députés sur les 460 membres de l'Assemblée populaire nationale, débutera aujourd'hui l'opération de dépôt des dossiers de candidature au niveau du parti et ce, jusqu'au 30 janvier, tandis que la confirmation des candidatures se fera entre le 7 et le 27 février prochain. Dans un communiqué sanctionnant la réunion des 120 mouhafedhs du Front de libération nationale, ces derniers ont renouvelé leur confiance dans la direction politique du FLN et se sont engagés à appliquer le règlement intérieur et les statuts du parti, notamment l'instruction relative au dépôt des candidatures et les critères fixés pour les candidats, dont la compétence, l'expérience, la crédibilité, la bonne réputation et l'intégrité. Des parties compétentes mèneront des enquêtes appelées à fournir des informations sur tous les candidats, selon les explications de Moussa Benhamadi, conseiller à l'information et la communication au FLN. Dans les précédentes élections, le FLN avait fait face à l'indiscipline de quelques candidats qui se sont présentés comme indépendants du fait de



pas ne pas avoir été choisis tête de liste. Dans ce cadre, une stratégie a été mise en place en prévision de ces échéances portant sur les critères devant être remplis par les futurs candidats, dont le «soutien au président de la République, président du parti, et à son programme».

Du côté du Rassemblement national démocratique, la stratégie du parti en vue des prochaines élections a été adoptée lors du dernier Conseil national du RND, tenu les 15 et 16 décembre derniers, notamment par l'implication des structures locales dans la préparation des candidatures et la campagne



électorale. Sur ce dernier point, Ahmed Ouyahia, secrétaire général du parti, a fait le tour de trois wilayas en 48 heures. Vendredi, il a tenu une rencontre avec les militants et les sympathisants de son parti au niveau de la wilaya de Mascara, et pour la journée de samedi Ouyahia était à Relizane. Cependant, les meetings étaient à huis clos ce qui reflète le choix de la discrétion dans la campagne d'Ouyahia. Selon les premiers échos, le RND a entamé la sélection de ses candidats. Et certains qui sont en colère auraient choisi le camp du vieux parti comme c'est le cas de l'Union nationale



PH: SORAYAJI.A.

tion est très important pour les partis qui participent et même le ministre de l'Intérieur avait déclaré que c'était aux partis de convaincre le citoyen et non l'administration.

Au Mouvement populaire algérien, Amara Benyounef a entamé samedi ses sorties sur le terrain. A cet effet, il a animé un meeting au niveau de la wilaya de Chlef. S'exprimant sur les élections législatives, Benyounef a confirmé la participation de son parti aux prochaines législatives. Concernant les candidatures, il a affirmé qu'il n'interviendra pas dans la sélection des listes des candidats, conformément aux principes du parti.

Qualifiant les législatives de «fête de la démocratie», il dira que l'enjeu principal sera de conférer «une légitimité au Parlement et, partant, une légitimité au gouvernement, grâce au taux de participation». Il a souligné que «la solution n'est pas dans le boycott auquel appellent certains partis».

A l'opposition, il y a les islamistes qui forment des alliances en vue des prochaines législatives en attendant la concrétisation des projets d'union après les élections. C'est le cas du Mouvement de la société pour la paix et le Front du changement. Pour les législatives, il y aura des listes communes, ce qui ouvre la voie à une grande concurrence entre les cadres et les militants des deux partis. C'est le cas aussi pour le Front de la justice et du développement, du mouvement El Binaa El Watani et du mouvement Ennahdha qui ont signé récemment le document d'annonce de l'alliance stratégique.

N. C.

Benghebrit à propos de la criminalisation de la triche

Le projet de loi « *vise à préserver la crédibilité du baccalauréat »*

Le gouvernement se veut désormais plus rigoureux concernant les sanctions relatives aux tentatives de triche aux examens. Ainsi, le département de Tayeb Louh s'attelle à l'élaboration d'un avant-projet de loi portant code pénal criminalisant la fraude et reconsidérant les peines prévues. Dans le cadre de la poursuite des efforts visant à préserver l'intégrité du baccalauréat et à soutenir les mécanismes à même de garantir le mérite et l'égalité des chances pour tous les candidats, la ministre de l'Education nationale a affirmé à Alger que ce projet de loi a pour objectif de préserver la crédibilité des examens nationaux reconnus. Intervenant lors d'une conférence de presse en marge de sa réunion avec les responsables des Conseils du corps d'inspection, M^{me} Benghebrit a indiqué que le projet de loi est un moyen pour préserver la crédibilité des examens

nationaux reconnus et éviter tout «*dérapage*». M^{me} Benghebrit a mis l'accent sur l'importance de ce projet de loi qui, a-t-elle dit, «*demeure sujet de débat*», pour «*garantir le respect des valeurs en tant que référence fondamentale dans la société*». L'intervention du gouvernement est nécessaire afin de protéger la société de tels actes négatifs qui «*portent atteinte à la crédibilité de l'examen*» même s'ils sont commis par l'élève «*inconsciemment*», a souligné la ministre de l'Education, indiquant que «*la discipline*» figure parmi les objectifs du secteur de l'éducation. Rappelant la campagne lancée par ses services avec le concours des parents d'élèves pour préserver la crédibilité du baccalauréat, la ministre a appelé les médias à éviter les titres à sensation à même de perturber les candidats, ces derniers passant par une période sensible qui néces-

site «*calme et stabilité*». Soulignant l'impératif de réunir «*un minimum de consensus*» pour préserver la crédibilité de l'examen, M^{me} Benghebrit a fait savoir que les autorités concernées ont mobilisé tous les moyens juridiques, matériels et pédagogiques pour préserver la crédibilité du baccalauréat qui est la responsabilité de tout un chacun et qui est considéré comme un défi national. Pour rappel, le ministère de la Justice s'attelle à l'élaboration de plusieurs textes de loi s'inscrivant dans le cadre du plan d'action du gouvernement dont un avant-projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance N°66-156 du 8 juin 1966 portant code pénal qui prévoit la criminalisation de certains actes comme la fraude aux examens et concours et une reconsidération des peines prévues à cet effet. Par ailleurs, M^{me} Benghebrit a indiqué que l'évaluation du premier trimestre se

fera le 28 janvier, annonçant par la même occasion l'organisation, par son département ministériel, le 31 janvier d'une rencontre sur «*la pédagogie intégrée*» eu égard aux «*carences*» enregistrées dans ce domaine.

Conférence nationale pour le traitement pédagogique en avril

En outre, Nouria Benghebrit a annoncé la tenue à Biskra d'une conférence nationale sur le traitement pédagogique afin de «*mettre au point un protocole pratique des inspecteurs*» sur l'accompagnement et la formation des enseignants. «*Une conférence nationale sur le traitement pédagogique sera organisée dans la wilaya de Biskra pour mettre au point un protocole pratique des inspecteurs sur l'accompagnement et la formation des enseignants et ce, sur la base de la mission de l'inspec-*

teur tel qu'énoncé dans la réglementation», a indiqué M^{me} Benghebrit devant les Conseils du corps d'inspection. Elle a précisé que la mission de l'inspecteur englobait, outre le contrôle et la titularisation, la formation des enseignants, soulignant la décision d'entamer une «*consultation nationale sur l'évaluation pédagogique à partir de février prochain*». L'opération débutera au sein de l'établissement pour s'étendre au niveau wilaya puis au niveau régional et enfin national, et sera couronnée par la tenue d'une conférence nationale prévue avril prochain, a-t-elle encore dit. La conférence sera marquée par la prise d'une série de mesures pragmatiques concernant le système d'évaluation pédagogique à compter de la prochaine rentrée scolaire 2017/2018 et qui permettront à l'enseignant de contribuer à l'enrichissement du débat sur la question.

Transfert illicite de devises

Babaami : «La lutte s'améliore progressivement»

■ La lutte contre les importateurs véreux et le transfert illicite de devises se renforce de plus en plus pour préserver l'économie nationale. Le ministre des Finances, Hadji Babaammi, affirme qu'il y a une nette amélioration, même s'il faut du temps pour venir à bout de ces phénomènes.



Ph./D. R.

Par Louiza Ait Ramdane

Afin de préserver les équilibres de l'économie nationale en ces temps de crise financière, le gouvernement a mis en œuvre plusieurs mesures. Ces nouvelles mesures ont été adoptées à travers un contrôle rigoureux des différentes transactions. Elles ont été instaurées par le gouvernement pour mettre un terme à ce phénomène qui gangrène l'économie nationale. Parmi ces mesures, le ministre des Finances a cité, hier, en marge d'une séance plénière du Conseil de la nation consacrée au débat sur le projet de loi relatif au code des douanes, la mise en place en 2016 d'un groupe de travail chargé du suivi de la

situation financière des importateurs au niveau de la Banque d'Algérie. Le premier argentier du pays a également précisé que la Banque d'Algérie avait défini les moyens de contrôle de la surface financière des importateurs. Ainsi, l'importateur doit présenter un bilan, un compte des résultats et une déclaration des impôts, a-t-il expliqué. Le ministre a aussi évoqué le renforcement des moyens des douanes par la possibilité d'adhérer à des bases de données étrangères permettant de contrôler la valeur réelle des marchandises. De même, le contrôle du fichier des fraudeurs a été récemment renforcé par l'utilisation du NIF (numéro d'identification fiscale) et le NIN (numéro d'identification nation-

ale) qui permettent de contrôler d'une manière précise l'importateur et la traçabilité, a-t-il relevé. Le nouveau code des douanes prévoit une série de nouvelles mesures destinées à renforcer le contrôle sur les marchandises qui transitent à travers les ports et aéroports du pays, afin de lutter contre toute sorte de fraude et réprimer les importateurs indelicats. Il est question particulièrement de stopper l'hémorragie des devises vers l'étranger.

Ces mesures décidées par le gouvernement pour mieux lutter contre les transferts illicites de capitaux vers l'étranger et contre les importateurs fraudeurs semblent donner leurs fruits, à en croire les déclarations du ministre des Finances qui estime qu'il y a une nette amélioration

en matière de lutte contre les importateurs fraudeurs et le transfert illicite de devise, estimant, toutefois, qu'il faudrait du temps pour venir à bout de ces phénomènes. Cependant, en dépit de cette amélioration, «cela nécessite du temps pour arriver au bout de ce phénomène qui épuise l'économie du pays», a-t-il soutenu. «On ne peut pas dire que du jour au lendemain on va arrêter ce genre de comportements, mais nous allons essayer d'aller jusqu'au bout de notre objectif par le renforcement des moyens de l'administration des douanes pour assurer un contrôle plus rigoureux des opérations d'importation», a-t-il encore ajouté.

L. A. R.

Plusieurs wilayas sous la neige

Routes coupées, inondations et accidents...

Les dégâts matériels et les désagréments causés par les violentes intempéries et la vague de froid que connaît le pays depuis trois à quatre jours, n'ont pas été des moindres. Les wilayas montagneuses comme, celles de l'est et du centre, sont enneigées. Les services de la gendarmerie et même l'armée sont venus à l'aide des citoyens pour dégager la neige, notamment dans les endroits enclavés. Les intempéries et le changement de temps brusque qui ont marqué les trois derniers jours ont été à l'origine de fortes perturbations sur l'ensemble du pays. En plus du vent, de la grêle et des fortes pluies, des neiges parfois abondantes se sont abattues la nuit de samedi dernier et durant les premières heures de la mati-

née d'hier sur plusieurs wilayas de l'est du pays et du centre. Les hauteurs et les régions montagneuses ont été les premières à être touchées par cette vague de froid. Dans les villes telles que Constantine et Batna, la neige a atteint jusqu'à 10 cm par endroits, en particulier dans les zones situées à plus de 600 m d'altitude, ont annoncé les services de la météorologie nationale basés à l'aéroport Mohamed-Boudiaf. Les flocons devraient continuer à tomber les prochaines 48 heures, affectant notamment les reliefs culminant à plus de 800 m, ont ajouté ces services. Même chose à Sétif où les habitants du nord de la région de Meghres Takouta ont été pris eux aussi sous la neige et les désagréments causés par une forte

baisse de température. Routes coupées, inondations, accidents, dégâts matériels et désagréments, tel est le résultat de ces intempéries. Dans les villages éloignés des régions montagneuses comme celles de Kabylie à Tizi ouzou, les services de la gendarmerie et même l'armée ont été mobilisés pour dégager la neige. A Alger, même si il n'a pas encore neigé, les températures ont également enregistré une baisse considérable. Selon les services de la météo, il fera aujourd'hui 5°C. Les longs déplacements interrompus à cause du mauvais temps pour des usagers dans l'obligation de prendre la route ont été parmi les conséquences les plus désobligeantes pour le citoyen. A ce propos, les différents services de sécurité

pour toutes wilayas concernées ont averti les citoyens à redoubler de prudence et ce, pour les risques plus élevés qu'ils encourrent en ces mauvais temps. Ainsi, plusieurs éléments des services des travaux publics sont intervenus pour rouvrir à la circulation les axes routiers des routes nationales (RN). La circulation automobile sur le réseau routier de la wilaya de Médéa a connu également de fortes perturbations, notamment sur un tronçon de la route nationale N1 reliant les villes de Médéa et de Berrouaghia où le trafic reste très difficile, selon la Protection civile. Dans la wilaya de Tizi ouzou, trois axes routiers ont carrément été fermés à la circulation au vu de l'abondance des chutes de neige, ont affirmé les services de

LA QUESTION DU JOUR

Le PT opte pour l'état d'urgence

suite de la page Une

Ace rythme, il ne va guère s'éterniser à la tête d'un parti qui depuis longtemps a fait du renversement de ses chefs son sport favori, autant dire sa principale préoccupation. Au RND non plus, l'atmosphère n'est pas au beau fixe, en dépit de sa réputation de parti discipliné car tenu d'une main de fer. C'est sans doute pour l'assainir que son patron a pris son bâton de pèlerin, avec l'air de qui n'hésiterait pas le cas échéant à s'en servir contre les récalcitrants. Ce parti occupe la deuxième position pour ce qui du nombre de sièges au Parlement, cependant à une bonne distance du FLN. Il est le parti sans lequel ce dernier ne pourrait peut-être pas voter toutes les lois qu'il plairait à l'Exécutif de soumettre aux députés. Or il n'a pas été créé à l'origine pour servir de force d'appoint au FLN mais bien pour prendre sa place, pour le faire entrer dans le musée de l'histoire, comme on dit pour faire rager l'opinion unique. Il suffirait à son bonheur dans la perspective des législatives prochaines qu'il améliore son score d'il y a cinq ans, ou à tout le moins qu'il ne régresse pas. Créé pour se substituer au FLN, il en est aujourd'hui à craindre de devoir se refondre en lui, entendu qu'il en est une scission. Mais rien de tout cela n'est nouveau, qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre parti. C'est même parce que tout cela est une répétition qu'il est possible de s'en servir comme autant de balises sur le chemin menant à la nouvelle assemblée. Le nouveau est ailleurs, au Parti des travailleurs qui se distingue en l'occurrence en adoptant une position tenant à la fois de la participation et du boycott. On le savait fort tenté par le boycott, tout près même d'en faire l'annonce, de là d'ailleurs son indécision, et puis voilà qu'il choisit de ne pas choisir, de rester en état d'alerte, dans l'attente d'on ne sait trop quoi, d'une catastrophe générale, quelque chose ressemblant à la situation syrienne de 2011, soit d'une planche de salut pour lui seul. Cela doit être la première fois depuis que les partis existent et qu'ils participent ou non aux élections que l'un d'eux entre en état d'urgence, se réservant le droit de boycotter si au bout du compte il estime la tenue d'élections dans le contexte actuel porteuse de dangers, non pour lui bien sûr, mais pour le pays.

M. H.

la Gendarmerie nationale. Par ailleurs, en plus des nombreuses routes barrées, des accidents au gaz ayant entraîné des asphyxies ont aussi été enregistrés dans différentes régions.

Yacine Djadel

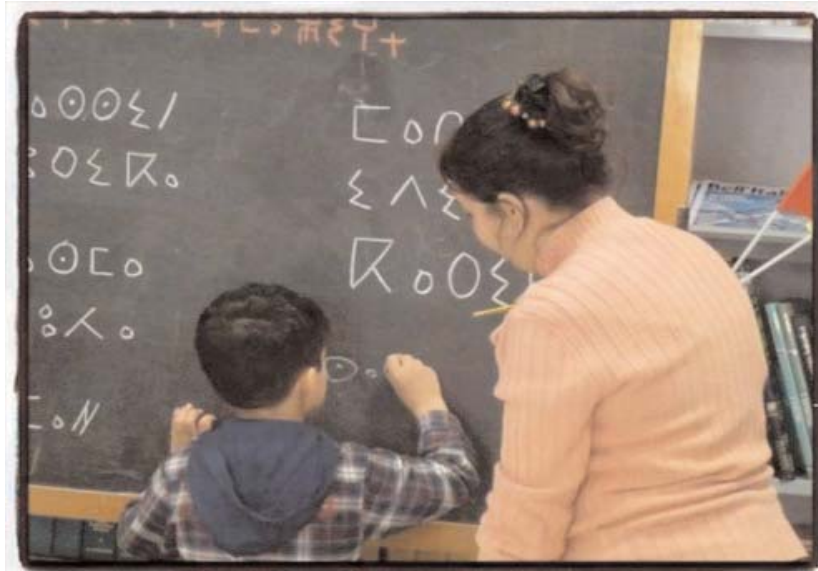
Le professeur Mohand Ouamer Oussalem :

La menace de disparition de tamazight «n'est pas levée»

■ La promotion de tamazight au rang de langue officielle dans la Constitution de février dernier, après avoir été consacrée langue nationale (art 3 bis) à la faveur de la révision de la Constitution en 2002, aura été l'une des décisions politiques marquantes de l'année 2016.

Par Asma F.

Le statut de langue nationale et officielle pour tamazight est «une avancée importante dans la mesure où elle donne une base juridique qui ouvre l'espace des possibilités de son développement», a indiqué à l'APS Mohand Ouamer Oussalem, enseignant à l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou et un des acteurs du Centre national pédagogique et linguistique de l'enseignement de tamazight (CNPLET), qui soutient que la promotion juridique et constitutionnelle de la langue tamazight, au statut de langue nationale et officielle, est un «pas immense dans la bonne voie». Toutefois, les deux universitaires pensent que «beaucoup reste à faire» pour la concrétisation de cette décision qui «demeurera une avancée de jure et non pas de facto tant qu'une institution académique sérieuse n'aura pas mis en place l'effectivité progressive de cette décision constitutionnelle sur le terrain et que l'Etat national n'aura pas été mis en conformité avec la demande démocratique et citoyenne», estime M. Dourari. M. Oussalem relève qu'«il ne faut pas que cette décision reste au plan du remède symbolique de cette revendication identitaire». Concernant les outils de promotion de tama-



P.H.D.R.

une langue d'enseignement pour certaines matières, au moins durant les deux premières années du cursus scolaire afin de poser les bases de la langue, souligne M. Oussalem.

Un contexte de «pression»

La langue amazighe évolue dans un contexte de «pression» tellement forte que «la menace de disparition de cette langue, qui aujourd'hui n'est correctement parlée (notamment au plan syntaxique) que chez les monolingues, qui sont de moins en moins nombreux, n'est pas levée», a averti M. Oussalem. Il relève, à ce propos, que beaucoup de locuteurs éprouvent «d'énormes difficultés» à s'exprimer dans leur langue y compris sur des sujets «extrêmement simples». Il explique que souvent ce locuteur se réfère à une structure d'une langue apprise à l'école (généralement l'arabe ou le français) et essaye de coller dessus un lexique et un vocabulaire amazighs, en recourant à un «transcodage qui déstabilise et déstructure complètement tamazight, en particulier dans la traduction des formes courtes et des métaphores, les processus de métaphorisation étant différents d'une langue à une autre». Cette situation fait qu'aujourd'hui tamazight se trouve dans une situation d'«intense compétition» entre les différents parlers, à savoir l'arabe scolaire, l'arabe populaire, le français et le code-mixing (mélange de codes) parlé par les jeunes et les moins jeunes, en plus de la concurrence imposée dans les systèmes scolaires et administratifs, où elle est absente ou faiblement présente. Ceci, voit-il, amène à l'importance d'entamer un travail de collecte en sortant sur le terrain, notamment dans les régions où des variétés de tamazight sont encore plus au moins préservées, pour «réaliser des corpus qui pourront par la suite servir à la préservation de cette langue», a-t-il soutenu.

A. F./APS

zight, la mise en place d'institutions pour sa promotion au rang de langue nationale et officielle est, selon M. Oussalem, une «bonne décision» à condition que celle-ci «dépasse les limites propres au fonctionnement administratif» et que les institutions mises en place «puissent engager un vrai travail de recherche scientifique (collecte, description), sur lequel s'appuieraient des actions et des dispositifs qui permettraient, à long terme, la sauvegarde de cette langue». Le directeur du CNPLET va, lui aussi, dans le même sens, en soulignant la nécessité de la mise en place d'une «académie à fonctionnement scientifique, laquelle tient compte du cadre philosophique politique qui est celui de l'Etat algérien intégré et de la demande sociale (le marché des langues)». Ce professeur des universités en sciences du langage et en traductologie explique que, dans le cas de la mise en place d'une académie relevant de la présidence de la République, le CNPLET, qui est une institution relevant du MEN à statut d'Etablissement public administratif (EPA) qui ne peut

recruter des chercheurs, «pourra, avec un statut amendé, servir d'interface de pilotage de la mise en pratique des décisions de cette académie, dans le domaine pédagogique au profit de l'amélioration de l'attractivité de l'enseignement de cette langue». **Consolider l'enseignement de tamazight** La consolidation de l'enseignement de tamazight et son amélioration sont d'autres aspects à prendre en charge afin d'assurer l'épanouissement de cette langue qui évolue dans «un contexte très difficile dû à la concurrence d'autres langues, notamment l'arabe et le français», estime des universitaires et militants de cette cause. M. Dourari a observé que l'enseignement de tamazight et en dépit des «grands efforts méritoires» qui ont été fournis par l'actuelle équipe ministérielle en matière d'ouverture de postes et de classes à travers le territoire national, reste marqué par des «lacunes fondamentales, notamment concernant la (les) norme(s) à enseigner qui n'est pas faite et n'est pas pensée dans sa globalité». En outre, la formation des enseignants de

tamazight continue, relève-t-il, à «ne pas tenir compte de la réalité plurielle de cette langue». «Combien d'enseignants possèdent-ils en zenata, en chaouia, en mozabite, en touareg, en tagraïgne ? Combien d'enseignants ont-ils été formés pour l'enseignement dans les caractères arabes, tifinaghs ? Quel est le profil scientifique et linguistique des enseignants sortis des départements de tamazight ? Les manuels actuels couvrent-ils la diversité linguistique et culturelle des variétés de tamazight ? Quels textes authentiques ont été regroupés au profit de la didactique de cette langue ? Quels liens existent-ils entre l'enseignement de tamazight et l'enseignement des autres langues nationale et étrangères ?, sont autant de questions qui attendent d'être résolues», a-t-il ajouté. Il est aussi «nécessaire» de réfléchir à la question du volume horaire d'enseignement de tamazight qui est actuellement de trois heures par semaine ce qui est «très insuffisant» (si on se place dans une vraie perspective d'inverser la tendance au recul de la langue) et de réfléchir à en faire

Madrid

Tourisme : participation de l'Algérie au SITEV

L'Office national du tourisme (ONT) prendra part à la 37e édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV) prévue du 18 au 22 janvier à Madrid (Espagne), a indiqué dimanche un communiqué de l'Office. La participation algérienne à cette manifestation vise à promouvoir la destination «Algérie» dans le marché espagnol, qui figure parmi les cinq premiers pays exportateurs de touristes vers l'Algérie, vu les

liens historiques entre nos deux pays, selon le communiqué. En vue de promouvoir l'image du pays, l'Algérie occupera un stand d'une superficie de 123,5 m², avec un décor conciliant modernité et authenticité et mettant en valeur les spécificités du pays et la richesse de son patrimoine architectural. Ce stand permettra aux opérateurs algériens dont des sociétés de transport, des agences de tourisme et de communication et des hôte-

liers, de présenter et de promouvoir le produit algérien, ainsi que de rencontrer des opérateurs étrangers. Des artisans de différents domaines, notamment la céramique et la maroquinerie, animeront des ateliers sur place, tout au long de cette manifestation, pour faire découvrir au public les méthodes utilisées dans ces deux métiers en particulier et le patrimoine algérien en général. Des cadres de l'ONT seront également présents pour

donner des orientations aux visiteurs du stand. Le SITEV est le deuxième plus important événement européen sur le tourisme, après la Bourse internationale du tourisme de Berlin, plus grand salon professionnel réunissant notamment les opérateurs des pays d'Amérique latine et du sud de l'Europe. Le SITEV est l'un des plus grands salons consacrés au tourisme au niveau international et une plate-forme centrale pour la tenue de rencontres

entre les acteurs du secteur, visant à définir de nouvelles stratégies et à promouvoir les différentes destinations touristiques. Plus de 9 605 établissements touristiques représentant 165 pays ont pris part l'année dernière à cette manifestation, soit 222 551 participants ayant occupé une superficie totale de 54 000 m², outre près de 97 467 visiteurs.

Anis T.

L'ONS au sujet de la situation du marché du travail

«Le taux de chômage n'est pas l'unique indice»

■ Le taux de chômage n'est pas le seul indice de la situation du marché du travail, lequel est aussi défini par une soixantaine d'autres indicateurs, a indiqué la directrice des statistiques de la population et de l'emploi auprès de l'ONS, M^{me} Amel Lakehal, dans un entretien à l'APS.

Par Salem K.

«**D**ans la perception des gens, le marché du travail est basé seulement sur le facteur chômage alors que les enquêtes menées par l'Office national des statistiques (ONS) auprès des ménages dégagent une soixantaine d'indicateurs pour décrypter les données de la situation réelle de ce marché», explique-t-elle. Elle cite, dans ce sens, les indicateurs relatifs aux types de démarches effectuées par les chômeurs pour chercher un emploi, durée de recherche du travail, profil socio-démographique, ceux acceptant des postes d'emploi sous différentes conditions de travail, la population active, la répartition de la population occupée (âge, niveau d'instruction, secteurs d'activité)... Interrogée sur la fiabilité des statistiques sur le chômage élaborées régulièrement par cet office public et que certains considèrent comme en deçà de la réalité, M^{me} Lakehal précise tout d'abord que le taux de chômage n'est en aucun cas un pourcentage comptabilisé sur la base de la population totale du pays mais plutôt par rapport à la population active, c'est-à-dire les personnes en âge de travailler et disponibles sur le marché du travail.

Les enquêtes menées conformément aux critères du BIT

A ce propos, elle observe que certains médias avancent que les chiffres de l'ONS ne seraient pas réalistes du fait que les femmes au foyer ou les emplois dans l'informel ne sont pas pris en compte, alors que la notion du chômage ne signifie pas toute personne en âge de travailler mais qui n'a pas d'emploi. En effet, la résolution de la Conférence internationale des statisticiens du travail adoptée en 1982 à Genève précise qu'un chômeur est non seulement toute personne ayant dépassé un âge spécifié et sans travail mais qui est aussi «disponible pour travailler et a pris les dispositions pour chercher un travail», rappelle-t-elle. L'ONS «travaille conformément aux normes et aux critères internationaux tels que recommandés par le Bureau international du travail (BIT) pour fournir aux décideurs des statistiques fiables et représentatives», affirme-t-elle. Selon elle, même une personne qui a travaillé pendant une heure seulement, durant la période de référence d'une enquête menée par un office des statistiques, est considérée par le BIT comme une personne ayant fait partie de la population occupée. Dans ce sens, la représentante de l'ONS réfute les données publiées par



certaines «bureaux d'enquêtes et d'analyses» locaux non structurés qui, selon elle, avancent des chiffres d'une manière loin d'être méthodique et qu'ils énoncent comme étant des résultats «représentatifs». «On trouve parfois des études statistiques et des sondages d'opinions menés à travers plusieurs filières et branches d'activités dont certaines ne nécessitent pas des méthodes rigoureuses, mais ce n'est pas le cas pour le marché de l'emploi qui exige la précision et la rigueur», insiste-t-elle. Selon elle, il existe une déontologie dans ce domaine et tous les

intervenants sont appelés à la respecter : «Nous ne pouvons en aucun cas prendre en considération les résultats d'une enquête menée sur un échantillon de 200 personnes seulement». Les enquêtes de l'ONS sur le marché du travail sont menées auprès de 21 000 ménages à travers les 48 wilayas que compte le pays, et ce, avec un large échantillon comportant toutes les catégories d'âge. A ce propos, elle soutient que l'approche de l'ONS est complètement différente de celle de ces «bureaux d'enquêtes et d'analyses». «Nos méthodes d'enquêtes auprès des ménages

sont fortement préconisées par le BIT. De ce fait, l'ONS est sollicitée dans la sphère économique et sociale par les différents acteurs», avance-t-elle. Questionnée quant à ceux qui reprochent à l'ONS d'être une institution «en marge des mutations économiques actuelles», M^{me} Lakhal admet que des lacunes existent encore mais que des efforts sont engagés ou restent à déployer pour que cet office soit au cœur de cette transition à travers des formations et un renforcement sur les plans logistique, financier et humain.

S. K./APS

Pétrole

Les incertitudes sur le marché peuvent pousser les cours à 93 dollars en 2017

Les prix du pétrole devraient connaître une légère progression en 2017 et 2018, a prévu l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), précisant que les incertitudes pesant sur le marché pourraient pousser les cours jusqu'à 93 dollars le baril d'ici à la fin de l'année. Dans son rapport mensuel de janvier sur les prévisions à court terme du marché pétrolier mondial, l'Agence américaine table sur un prix moyen du baril de Brent à 53 dollars en 2017, évoluant autour de son niveau enregistré durant les trois dernières semaines du mois de décembre 2016. Selon les mêmes projections, le prix du baril du West Texas Intermediate (WTI) devrait s'établir à 52 dollars en 2017. L'EIA (acronyme anglais d'Energy information administration) anticipe le maintien de cette tendance haussière en 2018 en prévoyant un prix de 56 dollars pour le Brent et 55 dollars pour le WTI. Mais ces prévisions des prix sont soumises à de fortes incertitudes, commente l'EIA, en expliquant que les cours de brut dépendront largement des contrats négociés. L'Agence américaine cite l'exemple des contrats de livraison du WTI négociés au cours de la période

se terminant le 5 janvier 2017 qui suggèrent que le marché s'attend à un fort rebond des prix à 93 dollars le baril en décembre 2017. «La forte demande (pour le brut) et le récent accord entre les membres de l'Opep et certains grands producteurs hors Opep, exercent une pression à la hausse sur les prix de pétrole brut», explique l'EIA qui n'écarte pas, toutefois, un risque baissier des cours du fait de la hausse de la production mondiale. «Malgré l'accord récent de l'Opep, l'EIA prévoit que les stocks mondiaux

de pétrole et d'autres dérivés continueront à augmenter en 2017 et 2018», relève le rapport. L'Agence américaine explique, à ce propos, que le scénario d'une hausse modérée des cours de brut en 2017 sera en partie le résultat de l'augmentation de la production américaine du pétrole dit compact (Tight Oil). Mais elle tient à préciser que si le raffermissement des prix encourage la hausse de certaines productions pétrolières, la progression des extractions, alors que les marchés mondiaux sont en train de

construire leurs stocks, va modérer à nouveau la hausse des cours et, partant, stopper des augmentations supplémentaires de production. Le constat de l'EIA sonne comme un avertissement aux producteurs de pétrole de schiste américain qui profitent des prix élevés pour inonder le marché pétrolier par leur production. Pour rappel, la production de schiste américain a été à l'origine des excédents des stocks sur les marchés en 2014, quand l'offre a dépassé la demande d'un million de barils/jour, selon

un rapport de la Banque mondiale (BM) publié en octobre. L'EIA prévoit que la production pétrolière des Etats-Unis estimée à 8,9 millions de barils/jour en 2016, augmentera à 9 mjb en 2017 et à 9,3 mjb en 2018. L'Agence relève ses prévisions de production pour 2017 de 0,2 million bj en tenant compte notamment de la hausse des prix du brut qui devrait entraîner la relance des investissements de plusieurs compagnies pétrolières américaines.

Safia T./Agences

Erodées par des doutes sur la reprise mondiale

Les matières premières peinent à trouver une direction

Les cours des matières premières sur les principaux marchés mondiaux ont fait montre de volatilité la semaine dernière, peinant à se trouver une direction dans un environnement macroéconomique relativement fragile, avec des indicateurs mitigés en Chine et aux Etats-Unis. Les cours du pétrole ont fini la semaine en nette baisse alors que les investisseurs semblent bien plus prudents en 2017 qu'ils ne l'étaient en 2016. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en

mars valait 55,66 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, contre 57,20 dollars une semaine plus tôt. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de février chutait à 52,57 dollars, contre 54,12 dollars, le vendredi précédent. Le sucre s'est stabilisé la semaine dernière, alors que le cacao a reculé après avoir grimpé, malgré des doutes persistants sur la récolte ivoirienne, tandis que le café est légèrement remon-

té avec de nouvelles données sur la récolte. Les prix du sucre, qui avaient reculé fin 2016, semblent se stabiliser en ce début d'année, alors qu'éléments positifs et négatifs équilibrent le marché. Les prix du sucre pourraient à nouveau se trouver sous pression à cause des taux d'intérêt, car la Banque centrale brésilienne a abaissé son taux directeur de façon inattendue. «Un real plus faible augmenterait l'offre du Brésil, de loin la plus grande du monde», ont prévenu les analystes. En revanche,

la demande indienne pourrait augmenter. A Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en mars valait 540,20 dollars, contre 542,90 dollars le vendredi précédent. A New York, la livre de sucre brut pour livraison en mars valait 20,80 cents, contre 20,61 cents sept jours auparavant. Selon l'Organisation internationale du café (ICO), la production mondiale de café pour la saison 2016-2017 devrait être en légère hausse par rapport à la saison précédente, à 151,6 millions de sacs. R. E.

Tissemsilt

Régularisation de la situation juridique de près de 3 000 habitations

■ La situation juridique de 2 997 habitations a été régularisée dans la wilaya de Tissemsilt jusqu'à la fin de l'année dernière, dans le cadre de la loi portant conformité des constructions et leur achèvement, a-t-on appris du chargé de gestion à la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction.

Par Hatem D.

Présentant un rapport sur son secteur lors de travaux de la 4^e session ordinaire de l'APW, Abdelkader Boucharba a déclaré que les propriétaires de ces habitations ont obtenu, au titre de la loi 15/08 fixant les règles de conformité des constructions, des actes de propriété, ajoutant que les services de la daïra ont enregistré, dans le cadre de cette procédure juridique, le dépôt de 6 114 dossiers jusqu'à fin 2016.

Le même responsable a rappelé que le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a pris des mesures incitatives et des facilités en vue d'accélérer la régularisation juridique des habitations au titre de cette procédure jusqu'à la fin de l'année en cours, dont confier l'examen des dossiers des constructions individuelles au comité de daïra au lieu de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction. Par ailleurs, M. Boucharba a annoncé le lancement des travaux de VRD et d'aménagement

externe au profit de 540 habitations rurales réparties à travers huit communes de la wilaya au cours du premier semestre 2017. Un plan d'action a été mis au point cette année pour résoudre des problèmes d'extension urbanistique en centres urbains avec la révision du Plan directeur d'aménagement et urbanisme (PDAU) du chef-lieu de wilaya, à travers l'étude d'un pôle urbain intercommunal (communes de Khemisti et Layoune), outre l'exploitation de terres intégrées au sein du périmètre urbain relevant des services des forêts et non plantés. Ce plan propose l'acquisition de terrains privés pour les communes dépourvues de foncier utile à la construction et la possibilité d'extension des groupements secondaires pour alléger la tension sur les centres urbains. En vue de développer le secteur économique privé dans la wilaya, des zones d'activités sont proposées dans les communes de Khemisti, Bordj Emir Abdelkader, Lazharia et Layoune, au titre des orientations de révision des PDAU de la région, a-t-on indiqué. H. D./APS



PH: A. D. R.

Médéa

Un plan d'action pour optimiser les potentialités de la wilaya

Un plan d'action, destiné à optimiser les potentialités que recèle la wilaya de Médéa et à mettre en exergue son attractivité économique, est en cours d'élaboration au niveau de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) du Titteri, selon le président de la chambre. S'insérant dans le cadre de la nouvelle vision économique prônée par le gouvernement, qui s'articule notamment sur la ré-industrialisation, l'amélioration du climat des affaires et l'émergence d'un secteur privé national productif, le plan d'action pour l'année 2017 fixe cinq domaines d'interventions prioritaires, selon Mohamed Hadeif. L'accompagnement par la formation et conseils des petites et moyennes entreprises (PME-PMI) locales constitue l'un des axes de ce plan d'action, eu égard au rôle de ces der-

nières dans l'effort de croissance économique et l'impératif d'adapter leurs modes de gestion et de production aux standards internationaux pour qu'elles puissent contribuer pleinement à la dynamique économique du pays, a-t-il souligné. L'élaboration d'une cartographie détaillée des potentialités, tant au plan des ressources agricoles, minières, touristiques ou sur le plan de l'infrastructure d'accueil des investissements, figure parmi les priorités de ce plan d'action qui entend, ainsi, mettre à la disposition toutes les données et les informations susceptibles d'intéresser les futurs investisseurs. Pour donner plus d'impact à l'action de promotion du potentiel local, la chambre compte également réaliser un guide d'attractivité qui identifie, par région et par domaine, un éventail

de choix et d'opportunités d'investissement qu'offre la wilaya, outre l'organisation de visites guidées au profit des représentants diplomatiques ou firmes étrangères pour promouvoir le potentiel existant. L'autre domaine auquel la Chambre de commerce et d'industrie compte accorder davantage d'intérêt, à la faveur de ce plan d'action, la valorisation de la ressource humaine, l'encouragement de l'entrepreneuriat et l'innovation chez les jeunes porteurs de projets ou investisseurs, à travers la mise en place de cycles de formation et d'initiation aux techniques de management, de production et aux métiers de l'export, a ajouté Mohamed Hadeif.

Lydia O.

Saïda

67 projets d'investissement avalisés en 2016

Soixante-sept projets d'investissement industriel ont été avalisés en 2016 dans la wilaya de Saïda, a-t-on appris auprès de la direction locale de l'industrie et des mines. Le chef de service de développement industriel et promotion de l'investissement au niveau de cette direction, Boubekeur Boubekri, a souligné que ces projets avalisés sur un total de 100 dossiers déposés portent sur la création d'entreprises spécialisées dans plusieurs domaines dont le recyclage de plastique, la production

du papier, l'agroalimentaire, les matériaux de construction, la production de poteaux électriques, l'emballage et le froid. Ces projets représentant un investissement de 13 milliards DA doivent générer 3 765 nouveaux emplois selon la même source. Des terrains d'assiette ont été réservés pour la concrétisation de ces projets implantés dans différentes zones d'activités de la wilaya sur une surface globale de 33,47 ha. Par ailleurs, la même direction a procédé à la remise de 56 actes de conces-

sion d'investissement, durant la période allant de 2010 à juillet 2015 et ce, sur un total de 87 dossiers avalisés. Ces actes de concession concernent différents secteurs dont l'industrie, les services, les matériaux de construction, l'agroalimentaire, les travaux publics, le commerce, l'hydraulique et la santé. Ces projets agréés par le Calpiref ont créé 2 457 nouveaux emplois. Quatre projets sont déjà entrés en service. Il s'agit d'un abattoir avicole dans la zone industrielle du chef-lieu de

wilaya, d'une clinique spécialisée en diabétologie à Saïda, d'une unité d'aliment du bétail et d'une autre versée dans la production des matériaux de construction, toutes deux implantées dans la zone industrielle d'Ain Lahdjar. 27 autres projets lancés dans les dairas de Sidi Ameur, Ouled Brahim, Youb, Saïda, Ain Lahdjar et Hassassna sont en cours. Le reste est en voie de lancement après l'obtention des permis de construire.

Samia H.

Annaba

Lancement de la rénovation des vieilles habitations

Une rénovation des vieilles habitations situées au centre-ville d'Annaba a été entamée début 2017, a-t-on appris de la cellule de communication de la wilaya. Le premier volet de cette opération, à laquelle une enveloppe de 100 millions de DA a été allouée, ciblera les vieilles bâtisses de la rue Amieur-Abdelkader et celle de Saouli-Abdelkader dans le quartier Benbadis au centre-ville, avant de s'étendre aux autres rues et quartiers de la vieille ville, a indiqué la

même source. Ces opérations de rénovation et d'entretien, s'inscrivant dans le cadre d'un programme de réhabilitation des anciennes bâtisses pour redorer l'image du vieux tissu urbain, englobent la réfection des parties communes des immeubles, l'étanchéité ainsi que le ravalement des façades et des balcons des immeubles, selon les responsables des services de la wilaya. La wilaya d'Annaba compte plus de 15 000 bâtisses anciennes réparties sur 12 quartiers dont la «Place

d'armes» qui comptabilise un total de 2 405 demeures et «La Colonne» avec 1 427 habitations, en sus des quartiers de Didouche-Mourad, Oued Dheb, Sidi Brahim, Seybousse et les habitations situées autour de la place de la Révolution au centre-ville. Les biens privés représentent plus de 80% du parc immobilier ancien, nécessitant de ce fait l'adhésion des citoyens pour la concrétisation de cette opération de rénovation, a-t-on indiqué. F. O.

En raison des conditions climatiques à Biskra Report du concours national de pêche de loisir

LE PREMIER concours national de pêche de loisir, devant être organisé samedi au niveau du barrage de Manbaa El Ghozlane, dans la commune de Loutaya (nord de Biskra), a été reporté en raison des conditions climatiques défavorables. Cette compétition, à laquelle prennent part 69 pêcheurs amateurs issus de différentes wilayas du pays, a été annulée en raison des fortes rafales de vent qui se sont abattues sur la région, rendant impossible le lancement de ce concours, a expliqué le président de la commission d'organisation, Nouredine Daïra, soulignant la possibilité de reprogrammer cet événement «au mois de mars prochain». Avant la suspension du lancement de ce challenge, les compétiteurs déployés sur les berges du barrage et qui s'apprêtaient à lancer le bout de leur ligne, ont attendu jusqu'à midi, dans l'espoir que le temps s'améliore, a-t-on relevé. Les organisateurs ont programmé une visite dans les oasis au profit des visiteurs de la capitale des Ziban. R. R.

Tunisie

6^e anniversaire de la révolution sur fond de contestation sociale

■ La Tunisie a marqué le sixième anniversaire de la chute du dictateur Zine el Abidine Ben Ali sur fond de contestation sociale qui s'étend, le Premier ministre déplorant l'échec des gouvernements successifs à réaliser les objectifs économiques et sociaux de la révolution.

Par Halim T.

Dans la capitale, la foule s'est rassemblée sur l'avenue Habib-Bourguiba, l'une des principales artères de Tunis en présence de membres de partis politiques et d'ONG, et sous un dispositif de sécurité renforcé en raison des craintes d'attentat. Selon les médias locaux, aucune festivité n'a eu lieu ailleurs dans le pays. La révolution avait été déclenchée à la suite de l'immolation par le feu le 17 décembre 2010 du vendeur ambulancier Mohamed Bouazizi à Sidi Bouzid, dans le centre-ouest défavorisé de la Tunisie, qui a donné lieu à un mouvement de protestation contre le chômage et la vie chère. Les manifestations, marquées par des émeutes sanglantes, s'étaient ensuite étendues à tout le pays. Sous la pression populaire, Ben Ali a pris la fuite pour l'Arabie saoudite le 14 janvier 2011. Six ans après, Sidi Bouzid connaît de nouveaux troubles sociaux ainsi que la région de Ben Guerdane (sud-est) et la contestation semble s'étendre. Samedi encore, des dizaines de chômeurs ont manifesté à Sidi Bouzid, en scandant «Le travail est un droit, bande de voleurs» ou encore «Travail, liberté, dignité, patrie», deux slogans phares de la révolution, selon un correspondant de l'AFP. Par ailleurs, quelque 150 chômeurs ont brûlé des pneus pour bloquer la route principale de Menzel Bouziane, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Sidi Bouzid, en chantant les mêmes slogans, d'après la même source. Des protestations similaires ont eu lieu à Meknassi, près de Sidi Bouzid, où une grève générale a été observée jeudi pour



réclamer des emplois et le développement de la région. A Ben Guerdane, ville proche de la frontière libyenne, la police a fait usage de gaz lacrymogènes pour répondre aux jets de pierres de manifestants, selon des témoins et des médias locaux. Les manifestants ont utilisé des pneus et des poubelles pour bloquer les routes. Ils réclament l'ouverture du poste-frontière de Ras Jedir et le libre passage des marchandises. «Si nous voulons que cette démocratie devienne solide, nous devons atteindre les objectifs économiques et sociaux de la révolution, à savoir l'emploi et la dignité. Aujourd'hui, nous n'y parvenons pas car le chômage et les inégalités sociales ont augmenté et les régions marginalisées le sont encore», a déclaré vendredi soir le Premier ministre, Youssef Chahed, à la Télévision nationale. Samedi, le président Beji Caïd Essebsi a annoncé de nouveaux projets lors d'un déplacement dans le gouvernorat de Gafsa (centre). Selon la télévision privée «Nessma», des heurts ont

éclaté lors du passage du convoi présidentiel, les forces de l'ordre répondant avec des tirs de grenades lacrymogènes aux jets de pierres de certains manifestants.

Accord sur la reprise progressive de la circulation des marchandises à Ras Jedir

Un accord sur la reprise progressive de la circulation des marchandises à travers le poste

frontière de Ras Jedir, entre la Tunisie et la Libye, a été conclu entre deux délégations tunisienne et libyenne, a indiqué l'agence de presse tunisienne TAP. La réunion a regroupé côté tunisien, le gouverneur de Médenine, un représentant des affaires consulaires au ministère des Affaires étrangères et deux députés et côté libyen, des représentants des douanes et de la police des frontières à Ras Jedir. Le gouverneur de Médenine, Taher Matmati, s'est dit optimiste quant à la reprise de l'activité au niveau du point de passage de Ras Jedir, ce qui, a-t-il dit, devrait favoriser la poursuite des négociations sur les formalités réglementaires avec le gouvernement libyen d'union nationale. En visite à Ben Guerdane, une délégation ministérielle fixe un délai de 15 jours pour trouver une solution radicale au poste frontalier de Ras Jedir. «Au cas où le poste frontalier de Ben Guerdane demeurerait bloqué et la circulation des marchandises ne reprendrait pas son cours normal, le gouvernement va prendre toutes les mesures nécessaires pour réhabiliter les habitants de la région et préserver leur dignité», ont promis les membres d'une délégation ministérielle en visite dans cette région. Les habitants de Ben Guerdane ont entamé, jeudi, une grève générale pour réclamer l'activation des projets de développement et le règlement du problème de la circulation des marchandises au niveau du passage frontalier de Ras Jedir, avait rapporté l'agence tunisienne. Lors d'une réunion tenue au siège de la délégation, les membres du gouvernement ont appelé à l'apaisement et à la stabilité et demandé la suspension du sit-in observé dans la région, chose que les représentants de ce mouvement de protestation ont refusé, selon la TAP. La réunion a abouti à une série de décisions qui prévoient notamment le «lancement, d'ici la fin du mois, des travaux de réalisation d'une zone industrielle dans la région et la mise en place du marché maghrébin». Il s'agit également de la distribution, dans un délai de 10 jours, des cartes de transport et de soins gratuites aux familles des personnes tuées dans l'attentat terroriste de mars 2016.

H. T./Agences

Réunion à l'ARP autour du projet de loi relatif aux élections locales et municipales

UNE RÉUNION de la «Commission des compromis» à l'Assemblée des représentants du peuple tunisien (ARP) est prévue aujourd'hui pour trouver un consensus au sujet du projet de loi organique relatif aux élections locales et municipales dont l'adoption bute sur un certain nombre de points de désaccords, a annoncé le ministre des Affaires locales et de l'Environnement tunisien, Riadh Mouakher. Le projet de loi, actuellement soumis à l'Assemblée des représentants du peuple, ne peut être retiré de nouveau par le gouvernement pour y introduire des modifications, a expliqué M. Mouakher dans une déclaration à l'agence TAP à Radès. Une réunion de la «Commission des compromis» à l'ARP est prévue aujourd'hui pour trancher la question et trouver un consensus, a-t-il dit, rappelant qu'il a été décidé de recourir à cette commission pour surmonter les différends. Il a précisé que des rencontres entre les représentants du gouvernement et les groupes parlementaires ont récemment eu lieu dans le but de trouver une issue favorable aux points de désaccords sur un certain nombre d'articles de ce projet de loi.

R. M.

Sahara occidental

L'Espagne appelée à arrêter un navire transportant de l'huile de poisson

L'eurodéputé espagnol Florent Marcellési a exhorté les autorités de son pays à arrêter le navire européen «Key-Bay», parti du Sahara occidental occupé et qui a fait escale à Las Palmas (Espagne) avant d'atteindre sa destination finale en Europe, pour vérifier la conformité du certificat d'origine des produits qu'il transporte au droit européen. «Selon nos informations, le navire "Key-Bay" transporte une cargaison d'huile de poisson en provenance du Sahara occidental sans le consentement du peuple sahraoui. Nous appelons donc les autorités espagnoles à contrôler le bateau pour confirmer sa provenance, arrêter le navire et saisir la cargaison», a-t-il déclaré dans un communiqué. Rappelant l'arrêt rendu le 21 décembre dernier par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE),

qui a conclu que les accords d'association et de libéralisation entre l'UE et le Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental, ce député européen a souligné que tous les échanges commerciaux en provenance du Sahara occidental, sans le consentement du peuple sahraoui sont «illégaux». «Nous allons informer la Commission européenne des faits et leur demander d'agir avec fermeté», a-t-il prévenu. Selon l'Observatoire des ressources naturelles du Sahara occidental, Western Sahara Resource Watch (WSRW), le navire Key Bay a chargé une cargaison d'huile de poisson dans le port de Laâyoune, au Sahara occidental occupé, et se dirige actuellement vers les eaux de l'UE. La destination finale de tous les transports d'huile de poisson serait en Normandie

(France), avance WSRW qui affirme que le navire effectue ce transport controversé deux fois par an. Relevant le statut séparé et distinct garanti au territoire du Sahara occidental par la charte des Nations unies, la CJUE a soutenu dans son arrêt qu'il est exclu de considérer que l'expression territoire du Royaume du Maroc, qui définit le champ territorial des accords d'association et de libéralisation, englobe le Sahara occidental et, partant, que ces accords sont applicables à ce territoire». La CJUE qui a jugé que le Maroc et le Sahara occidental sont deux territoires distincts, relevant de souverainetés distinctes, a souligné également dans son arrêt qu'il ne peut y avoir aucune exploitation économique au Sahara occidental sans le consentement du peuple sahraoui. «L'arrêt de la CJUE est

contraignant pour l'UE et ses Etats membres. Nous vivons dans un Etat de droit et nous devons respecter toute décision prise par la justice», avait affirmé, il y a quelques jours, Nicholas Westcott, directeur exécutif Moyen-Orient et Afrique du Nord au Service européen de l'action extérieure (SEAE) lors d'un échange de vues avec les membres de la Commission des Affaires étrangères (AFET) au Parlement européen. L'UE et ses institutions devront désormais s'atteler à appliquer la décision de la haute instance juridique de l'Union qui a affirmé que le fait de considérer que le territoire du Sahara occidental relève du champ d'application de l'accord d'association est contraire au principe de droit international.

Lamia O./APS

Conflit israélo-palestinien

Réunion à Paris avant l'ère Trump

■ Une conférence internationale sur le conflit israélo-palestinien s'est ouverte hier à Paris pour réaffirmer l'engagement en faveur de deux États, dans un contexte rendu explosif par le projet annoncé par la future administration américaine de transférer son ambassade de Tel Aviv à Jérusalem.

«**N**ous sommes ici pour redire avec force que la solution des deux États est la seule possible», a déclaré le chef de la diplomatie française Jean-Marc Ayrault en ouvrant la conférence, qui réunit plus de 70 pays et organisations internationales, mais pas les parties concernées. Si les Palestiniens soutiennent en effet l'initiative, Israël, qui a qualifié la réunion d'«imposture», est violemment opposé à toute approche multilatérale du dossier.

«La France n'a d'autre motivation que d'être utile à la paix, et il n'y a pas de temps à perdre», a répliqué M. Ayrault, mettant en garde contre les risques d'explosion de violence dans la région. La réunion de Paris vaut surtout pour le symbole, à un moment où la perspective de deux États s'évapore compte tenu de la situation sur le terrain, marquée par la poursuite de la colonisation israélienne, les attaques et attentats palestiniens, la radicalisation des discours et la montée des frustrations. Et c'est aussi une façon de prendre date, à cinq jours de l'arrivée à la Maison-Blanche du futur président américain Donald Trump, dont l'imprévisibilité angoisse nombre d'acteurs du dossier. Si Washington a toujours été un allié historique indéfectible d'Israël, M. Trump s'est distingué par des prises de position très pro-israéliennes, particulièrement sur la question de Jérusalem. Il a promis pendant sa campagne de reconnaître cette ville comme la capitale d'Israël et d'y installer l'ambassade américaine, actuellement à Tel-Aviv. Une ligne rouge pour les Palestiniens, qui menacent en retour de revenir sur leur reconnaissance d'Israël. Le transfert de l'ambassade «non seulement priverait les États-Unis de toute légi-



timité à jouer un rôle dans la résolution du conflit, mais elle réduirait à néant la solution des deux États», a déclaré ce week-end le président palestinien Mahmoud Abbas au quotidien français *Le Figaro*. Une telle mesure romprait avec la politique historique des États-Unis et irait à l'encontre de la position de l'ONU, pour laquelle le statut de Jérusalem, également revendiqué par les Palestiniens comme capitale de leur futur État, doit se régler par la négociation. La conférence de Paris devrait donc répéter son engagement en faveur d'une

solution négociée et rappellera dans son communiqué final les textes internationaux de référence sur le conflit, particulièrement ceux de l'ONU. Mais la question de savoir si le communiqué final abordera la question de Jérusalem et lancera ainsi un message à M. Trump faisait l'objet d'âpres discussions, selon des sources diplomatiques. Car la communauté internationale, même si elle réaffirme son engagement pour les deux États, ne fait pas bloc pour autant. Que ce soit au sein de l'Union européenne ou des pays arabes, certains

pays ont d'autres priorités ou ne veulent pas s'aliéner la future administration Trump. Plusieurs sources diplomatiques ont ainsi exclu que les conclusions de Paris soient ensuite gravées dans le marbre d'une résolution au Conseil de sécurité de l'ONU, comme s'en est inquiété Israël. Cette conférence «n'aura aucune conséquence», estime Nathan Trall, spécialiste de la région au sein de l'ONG International Crisis Group. «Si l'on répète encore et encore les mêmes choses, ce n'est rien de plus qu'une mise en scène», déplore-t-il.

La réunion de Paris s'annonce néanmoins comme le dernier acte d'une série de gestes remarquables sur la question israélo-palestinienne, dont le plus important s'est produit à l'ONU le 23 décembre. Un mois avant son départ de la Maison-Blanche, l'administration du président sortant Barack Obama a en effet marqué le coup en s'abstenant sur une résolution condamnant la colonisation israélienne, la première depuis 1979. Au grand dam du président élu Trump qui avait exhorté Washington à mettre son veto. Quelques jours plus tard, dans un discours en forme de testament politique, le secrétaire d'État américain John Kerry avait à nouveau dénoncé la colonisation et énoncé des paramètres pour la solution du conflit.



Points chauds

Influence

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a une trentaine d'années, l'on aurait pu imaginer un sommet international où la France n'aurait pas eu un rôle d'importance. Elle était l'une des grandes puissances de ce monde et sa voix, malgré sa petite taille et sa population relativement modeste, était l'une des plus fortes et des plus respectées. Mais aujourd'hui, elle peine à se faire une place sur la scène internationale et finit même parfois par être le dindon de la farce dans des événements majeurs. François Hollande doit encore sentir son cœur brûler à chaque fois qu'il repense à l'alliance qu'ont nouée dans son dos Barack Obama et Vladimir Poutine concernant la Syrie il y a trois ans, après que la Maison-Blanche ait pourtant promis son soutien aux intentions guerrières du président français. Depuis, il semblerait que Paris n'ait eu de cesse de tenter de trouver un moyen de faire briller son influence. Et apparemment le plus sûr et le plus rapide pour le faire ait été de tenter de s'ingérer dans le conflit le plus médiatisé du monde, le conflit israélo-palestinien. Mais bien mal lui en a pris lorsque l'on voit le résultat final de cette initiative. Car si les Palestiniens ont comme souvent fait l'essai bon gré mal gré de s'investir dans cette énième tentative de négociations avec les Israéliens, du côté des dirigeants hébreux, la réception de l'initiative française a été accueillie avec une froideur glaciale. Le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, n'a en effet pas été tendre avec les efforts français de ranimer le dialogue israélo-palestinien. «La conférence qui se tient aujourd'hui à Paris est une conférence futile», a-t-il déclaré aux ministres au début du Conseil des ministres hebdomadaire à Jérusalem. «Elle a été coordonnée par les Français et les Palestiniens avec le but d'imposer à Israël des conditions incompatibles avec nos besoins nationaux», a-t-il estimé. Le gouvernement de Netanyahu s'est fermement opposé à cette conférence, assurant que seuls des pourparlers directs avec les Palestiniens pouvaient mettre fin au conflit, l'un des plus vieux au monde. Par ailleurs, il avait annoncé son intention de boycotter l'initiative française cela fait déjà plusieurs mois. Rien de surprenant là-dedans lorsque l'on sait comment Netanyahu a obstinément saboté toute tentative de dialogue avec les Palestiniens depuis bientôt près de dix ans. Mais l'on peut également se demander objectivement pourquoi la France a décidé de maintenir sa conférence, qui ne sert à rien ni à personne, et qui ne fait que gaspiller l'argent des contribuables français et surtout prouver que Paris n'a plus aucune traction sur le plan international.

F. M.

États-Unis

Trump s'en prend à un élu noir, icône des droits civiques

Le président américain élu Donald Trump a vivement critiqué samedi un élu noir démocrate, figure historique du mouvement des droits civiques, à l'ouverture d'un week-end de commémoration de Martin Luther King. Le milliardaire n'a visiblement pas apprécié que John Lewis, un pilier du Congrès depuis trois décennies, ait annoncé qu'il n'assisterait pas à la cérémonie d'investiture du président élu vendredi prochain. «Je ne considère pas ce président élu comme un président légitime», a justifié le parlementaire, dans une émission qui doit être diffusée hier par la chaîne NBC. «Les Russes ont contribué à l'élection de cet homme. Et ils ont pris part à la destruction de la candidature de (la démocrate) Hillary Clinton», a fait valoir M. Lewis, 76 ans. Cédant à sa propension à livrer des querelles personnelles sur Twitter, Donald Trump a répliqué samedi dans une série de tweets matinaux. «Le parlementaire John Lewis ferait mieux de passer du temps à s'occuper d'aider sa circonscription, qui est dans un état déplorable et qui se désintègre (sans parler de la criminalité qui la gangrène) plutôt que de se plaindre à mauvais escient des résultats de l'élection. Paroles, paroles, paroles – pas d'action ni de résultats. Regrettable !», a-t-il

écrit. Le futur 45^e président des États-Unis a immédiatement suscité des réactions outrées, d'abord au nom de la dignité de la fonction présidentielle, ensuite en raison du respect qui entoure la personnalité de John Lewis. Donald Trump a posté un nouveau tweet samedi soir, qui reprenait son thème de campagne selon lequel les Noirs américains vivent dans des quartiers pauvres hideux où ils n'ont pas accès à l'éducation et à l'emploi. M. Lewis «devrait enfin se concentrer sur les ghettos en flammes infestés par le crime», a écrit le président élu. «J'ai besoin de toute l'aide que je peux recevoir !» John Lewis avait participé aux marches de protestation de Selma à Montgomery, menées dans l'État de l'Alabama (sud) en 1965 au nom du droit de vote des Noirs, qui ont marqué la lutte des droits civiques aux États-Unis. Lors de l'une de ces marches, les contestataires avaient été attaqués par la police locale et M. Lewis avait subi une fracture du crâne. «Je ne suis pas d'accord avec ce qu'a déclaré John Lewis, mais je rends hommage à l'homme qu'il est. Son honnêteté. Son intégrité. Son courage. Des qualités inestimables», a estimé David Axelrod, un ancien proche conseiller du président sortant Barack Obama. Des internautes reprochent aussi à M.

Trump d'être monté au créneau justement au moment où les États-Unis s'apprentent à rendre leur traditionnel hommage annuel à Martin Luther King. John Lewis a été un compagnon de route du célèbre pasteur pacifiste mort assassiné en 1968, dont le mémorial est au cœur de Washington. C'est justement là que ce sont rassemblés samedi près de 2 000 manifestants, noirs dans leur majorité, après une marche le long du National Mall, l'esplanade bordée par les principaux musées et mémoriaux de Washington. Ils ont répondu à l'appel du révérend Al Sharpton, une personnalité respectée du mouvement de défense des droits des Noirs. «Nous voulons faire comprendre à ce pays qu'il faudra davantage qu'une élection pour effacer ce pour quoi les gens ont lutté, et tout ce qui a été obtenu», a lancé M. Sharpton, qui s'exprimait du haut d'une tribune et sous une pluie fine. Il a appelé son auditoire à lutter pour conserver les acquis de huit ans d'exercice du pouvoir par Barack Obama. Samedi un autre parlementaire démocrate, Mark Takano, a publié sur son compte Twitter une photo de Martin Luther King, en annonçant qu'il n'assisterait pas non plus à la cérémonie d'investiture de Donald Trump.



Un art qui s'est éclipsé en Algérie

Plaidoyer pour la relance du pantomime

■ Le critique du théâtre algérien, Noual Brahim, a plaidé, samedi à Oran, pour la relance du pantomime, où l'artiste s'exprime par des gestes, des mimiques, un art qui s'est éclipsé en Algérie depuis la fin des années 80.



Par Adéla S.

Dans une déclaration à l'APS en marge de la conférence pratique «Quand l'expression fait place à la mime», organisée dans le cadre du programme intellectuel du 9^e Festival du théâtre arabe, Noual Brahim a

rappelé l'époque où l'art du mime était présent dans les spectacles à la salle de cinéma «Mouggar» d'Alger dans les années 80.

Cet enseignant en théâtre et critique théâtral à l'Institut supérieur des métiers d'arts du spectacle et de l'audiovisuel (ISMAS) de Bordj El Kiffane (Alger) a cité,

dans ce sens, les œuvres artistiques interprétées par le comédien Didine utilisant son sifflet.

Il a justifié la disparition de cet art basé sur des mouvements corporels par le manque de formation en art et expression corporelle et le penchant de l'artiste algérien plus pour l'expression orale.

L'introduction du mime dans le ballet après les années 90 prenant une grande place dans la chorégraphie algérienne est une autre raison de l'éclipse de cet art, a-t-il ajouté, trouvant que la danse moderne interprétée par des chorégraphes algériens dont Nacéra Blaza, El Hadi Cherifa, Nouara et Nouredine Kaddour, intègre le mime.

Pour relancer le pantomime en Algérie, le professeur Noual a proposé d'intégrer cet art à l'ISMAS, d'ouvrir un master de formation dans ce genre, de l'inclure dans les spectacles de danse attirant un large public et de bénéficier des expériences arabes en mime et des écoles polonaise et française leaders dans ce domaine.

Ce critique de théâtre a indiqué que l'art du mime fait entrer le récepteur au monde du silence et donne à l'acteur des possibilités en matière de fiction et méditation, notant que le pantomime est une force d'accompagnement du discours oral.

Cette conférence pratique permet au public de suivre des modèles européens de spectacles du mime et autres pratiques arabes, notamment l'expérience palestinienne qui a

créé une révolution dans ce domaine. A noter que l'Instance arabe du théâtre parraine le réseau des arts du mime et expression corporelle sur internet avec la supervision de spécialistes du Liban, de la Palestine et d'Egypte. Ce réseau a attiré, depuis sa création en 2016, plus de 1 240 visiteurs dont des jeunes intéressés par l'art du mime.

A. S./APS

Peinture Trois artistes d'Oran exposent à Alger

UNE EXPOSITION collective de peintures figuratives, intitulée «Trésors de mon pays», focalisée sur l'immortalisation par l'art pictural de traditions et d'éléments du patrimoine algérien, a été inaugurée samedi à Alger. Organisée par la galerie d'art «Couleurs et patrimoine», l'exposition réunit les œuvres de trois artistes peintres d'Oran, Abdelhadi Talbi, Sid Ali Lebza et Lâarbi Maradji. Dans ses œuvres, Abdelhadi Talbi s'intéresse à la restitution du patrimoine urbain et du costume traditionnel algérien. Des paysages des villes de Tlemcen, Oran et Alger ou des villages de Kabylie restituent, par des aquarelles ou par le couteau, des scènes du quotidien où le costume traditionnel est omniprésent, tout comme des monuments architecturaux propres à chaque région, restaurés et reconstitués par la touche de l'artiste. Si la tradition est dans le costume pour Abdelhadi Talbi, elle trouve sa meilleure incarnation dans des objets usagers, comme les ustensiles de cuisine, aujourd'hui délaissés, considère le plasticien Sid Ali Lebza. Dans ses peintures, l'artiste s'intéresse tout particulièrement à la reproduction d'objets de l'artisanat, encore présents dans tous les foyers algériens il n'y a si longtemps, dont des produits de dinanderie, de tissage traditionnel, ou encore de vannerie, aujourd'hui recalés au statut d'objet de décoration. Outre ces objets, Sid Ali Lebza expose également des œuvres dédiées à la mosquée Ketchaoua d'Alger ainsi qu'à des paysages de la ville de Constantine et ses ponts. Dans l'imaginaire de Lâarbi Maradji l'authenticité et la tradition résident également dans les montures (cheval et dromadaire) et leurs ornements, déclinés dans des œuvres mettant en scène des cavaliers de la fantasia, des nomades du nord Sahara ou encore des méharis touareg. L'exposition «Trésors de mon pays» est visible jusqu'au 28 janvier à la galerie d'art «Couleurs et patrimoine».

R. C.

Festival du théâtre arabe

«Kharif» ou le tabou du cancer selon la troupe marocaine «Anfass»

Sur les planches du théâtre régional d'Oran Abdelkader-Alloula, la troupe «Anfass» a offert, samedi soir, au public oranais sa création «Kharif» (Automne), dans le cadre de la 9^e édition du Festival du théâtre arabe qui se déroule du 10 au 19 janvier à Oran et Mostaganem, dans une mise en scène d'Asmaa Hourri.

La pièce a été écrite par Fatma Hourri, la sœur défunte de la metteuse en scène. C'est le récit d'une jeune femme atteinte d'un cancer: souffrant dans son corps et davantage dans son âme, une souffrance exacerbée par l'attitude des autres envers elle, l'attitude inexplicable de son propre partenaire qui la rejette.

Dans la pièce, on découvre tout de go une jeune femme en proie à une vive agitation, comme après l'annonce d'une mauvaise nouvelle. La jeune femme ôte une perruque, elle a le crâne rasé. Ce n'est pas une «skin head», mais une femme atteinte du cancer et qui a perdu ses cheveux, tel un arbre qui perd ses feuilles en automne, d'où l'intitulé de la pièce, mais qui peut également signifier la fin d'une vie ou l'approche de la mort, ou encore la fin d'un cycle et le début d'un autre.

Et là, on est tenté de faire une deuxième lecture. Le cancer devient la symbolique d'autres maux malins qui rongent une société, drogue, prostitution, corruption, intégrisme et mal-vie.

Le cancer est encore tabou dans certaines sociétés, arabes notamment. Il est entouré de superstition. Lorsque ce mal est nommé, on y ajoute «que Dieu nous en préserve». Mais rares sont ceux qui osent le nommer, comme pour conjurer, faire fuir tout le mal qu'il symbolise. On l'appelle «cette chose», ce monstre hideux qui prend les vies, qui détruit le corps et aspire la sève vitale du malade. L'annonce de la maladie provoque l'effondrement de la jeune femme.

Puis il y a la perte des deux seins, des cheveux, des sourcils et des cils: une perte de la féminité et la difficulté pour la femme de faire face à elle-même, rejetant son propre corps qui ne signifie plus rien, ni pour elle, ni pour son partenaire qui s'en éloigne.

Par superstition, le cancer est perçu comme une maladie honteuse, une punition divine. Beaucoup l'acceptent comme un châtiement divin pour les méfaits commis ici-bas. Et c'est, donc, par fatalisme que les malades finissent par l'accepter et s'en faire une raison.

Bien entendu, il est surtout rejeté. La comédienne répète sans cesse: «Pourquoi moi, pourquoi moi, pourquoi moi?»

Dans «Kharif», on découvre deux comédiennes de talent. L'une, Salima Mounni, qui incarne la femme malade, est toute en silence. Véritable chorégraphe, ses gestes, ses attitudes, ses mouvements, les expressions de son visage et de son corps sont expressifs, exprimant la souffrance physique induite par la maladie et la souffrance morale devant sa dégénérescence, sa déchéance et la cruauté inconsciente de l'autre, qui, par superstition, la rejette comme pour se préserver d'une hypothétique contamination, ou par extrême égoïsme. Ici l'homme devient partie prenante de la maladie, qui l'exacerbe par son cruel rejet de cette autre, censée être une seconde moitié.

Le jeu des comédiens fait dans l'économie des mouvements et rejette l'inutile. Il n'y a presque pas de décors, mais des bouts de tissus, des vêtements de couleurs dissimulés sur le plancher, devenus inutiles pour une femme malade qui n'attend plus rien d'une vie qui s'effiloche. Des couleurs suggèrent l'automne, la fin d'un cycle.

Mais l'arbre, miracle de la nature généreuse, voit ses feuilles repousser au printemps.

C'est le renouveau et l'espoir.

D'ailleurs, lors de la présentation de la pièce, le directeur de la troupe «Anfass» a souligné que «Kharif» est aussi un hymne à la vie, ajoutant que le cancer n'est pas forcément la maladie, telle qu'on l'imagine, mais peut être un «cancer social», ou une «situation de déchet total et social» ou encore la mort. Mais il peut aussi signifier le début d'une nouvelle vie. La pièce, à travers le cancer, célèbre aussi la vie.

Pour sa part, le metteuse en scène, Asmaa Hourri, a affirmé que même si le texte avait été écrit par une personne autre que ma sœur, j'aurais été affectée de la même manière. Tout le monde est concerné et la pièce condamne l'indifférence de l'autre par rapport à la souffrance des malades du cancer et dénonce la stigmatisation de cette maladie.

Asmaa Hourri a ajouté que «la pièce est un hommage à toutes les femmes qui souffrent en silence de cette maladie. Le texte original a évidemment subi des modifications afin de lui donner une forme dramaturgique et scénique conforme avec la vision de mise en scène que j'avais proposée».

Dans ce cadre, la metteuse en scène a souligné avoir opté pour une forme qui se base sur le langage du corps comme forme d'expression afin de mettre en exergue l'état psychologique du personnage.

La troupe «Anfass» a à son actif de nombreuses pièces telles que «4:48 Psychose» - 2011, «Nta houa» - 2012, «Dmouâ b Lkhoul» - 2013, «Hiver» - 2014, «The Spirit Level on stage» - 2015, et «Kharif» - 2016 (Automne). Cette troupe a remporté en 2013, lors du 15^e Festival national du théâtre de Meknès, cinq prix sur sept, dont le Grand prix.

Racim C.

Coup-franc direct

Ne pas faire de calculs

Par Mahfoud M.

Quel que soit le résultat du premier match de l'EN face au Zimbabwe, il faut que la sélection nationale ne fasse pas de calculs si elle souhaite aller le plus loin possible dans ce tournoi continental. Les Verts devront se donner à fond lors des trois rencontres de la phase des poules sans se soucier de ce que feront les autres. Une équipe favorite ne s'attache pas vraiment aux résultats des autres concurrents et se doit de se concentrer sur son objectif, quoi qu'il en soit. Certes, les faillites sont grandes, notamment avec le temps assez court de la préparation et l'arrivée tardive d'un nouveau sélectionneur après le départ de Rajevac. Le Belge Leekens n'a pas eu le temps qu'il fallait pour connaître son équipe et son groupe de joueurs, lui qu'il n'a eu qu'un seul match officiel avec eux, en plus d'un autre match amical, et cela reste très insuffisant pour une équipe qui aspire à se donner à fond lors d'une aussi importante compétition comme la CAN. Mais cela ne sert à rien de se lamenter maintenant, il faut se tourner vers l'avenir en formant une équipe qui pourrait donner de la joie au peuple qui attend beaucoup des Verts surtout avec la déception des éliminatoires du Mondial. Il faut espérer faire le tournoi qu'il faut et tenter d'effacer de sa mémoire les mauvais souvenirs.

M. M.

Ould Ali El Hadi l'a déclaré à Bouira Le MJS aidera pour la diffusion en direct des matchs des Verts

LE MINISTRE de la Jeunesse et des Sports (MJS), El-Hadi Ould Ali, a affirmé, samedi à Bouira, que son département «encouragera et soutiendra les associations qui se sont proposées à assurer aux jeunes la diffusion en direct des matches de l'équipe nationale de football» qui prend part à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2017. «Toutes les initiatives de jeunes, nous les encourageons et soutenons», a assuré le ministre dans une déclaration à l'APS. Des associations, a-t-il dit, «se sont proposées à assurer la diffusion directe des matchs des verts à l'intérieur des structures de jeunesse et des sports et dans des établissements relevant d'autres secteurs pour permettre aux fans de suivre les rencontres de l'équipe nationale dans cette CAN 2017». Au cours de sa visite à Bouira, où il a assisté aux festivités célébrant le nouvel an amazigh 2967, M. Ould Ali a indiqué que son département allait mettre tous les moyens nécessaires à la disposition de ces associations pour les aider à assurer cette diffusion, dont l'Établissement public de télévision (EPTV) qui a annoncé jeudi dernier qu'il ne diffuserait pas la CAN 2017 qui se déroule au Gabon en raison des «coûts des droits de retransmission en perpétuelle et exponentielle augmentation».

Groupe C Les Eléphants et les Lions de l'Atlas pour un départ en fanfare

■ La CAN 2017 se poursuit aujourd'hui avec deux matchs au sommet pour le compte du Groupe C, à savoir, Côte d'Ivoire-Togo, RD Congo-Maroc. Le tenant de la dernière édition, la Côte d'Ivoire, aura pour mission de débiter en force et remporter les premiers points de ce tournoi face à une équipe du Togo qui semble dans ses cordes.

Par Mahfoud M.

Ainsi, malgré le forfait de Gervinho, les Eléphants présenteront une équipe capable de défendre leur couronne acquise en Guinée équatoriale. Certes, le contexte est différent avec le départ du sélectionneur, le Français Hervé Renard, double champion d'Afrique avec deux sélections différentes (Zambie et Côte d'Ivoire) et surtout le retrait d'une autre star après Drogba, Yaya Touré en l'occurrence. Mais les Ivoiriens sont quand même déterminés à aller de l'avant et tenter de décrocher encore une fois ce trophée. Ils devront, pour cela, débiter en force en battant cette équipe du Togo qui se présente comme la grande inconnue du groupe. Les coéquipiers d'Eric Bailly devront se méfier des Eperviers qui seront menés par un expérimenté et rusé sélectionneur, Claude Leroy, et surtout par sa star Adebayor et qui ne se laisseront pas marcher sur les pieds lors de ce match. Les Eléphants sont prévenus et devront faire attention à cette équipe du Togo qui compte se donner à fond pour brouiller les



Les tenants du titre souhaitent être sacrés à nouveau

cartes de ce groupe. Dans l'autre match de ce groupe, le Maroc fait office de favori face à la RD Congo et se donnera à fond pour tenter de l'emporter et donc débiter le tournoi sous de bons auspices. La bande à Renard, un habitué de la CAN et un des coachs les plus sacrés avec deux trophées, tentera de montrer la voie et exprimer ses qualités intrinsèques. Même si elle ne figure pas parmi les favoris de la CAN, le Maroc tentera quand même de changer la donne et aller le plus

loin possible dans ce tournoi. Bon nombre de forfaits ont été enregistrés côté marocain (Belhanda, Boufal, Amrabat), et le onze du royaume chérifien conduit par Mehdi Bentia tentera de dépasser l'écueil des Léopards congolais, même si ce test sera quelque peu difficile.

M. M.

Programme :
Lundi à Oyam :
Côte d'Ivoire-Togo (17)
RD Congo-Maroc (20h)

Pierre-Emerick Aubameyang «On veut créer l'exploit»

Après le match nul concédé par le Gabon face à la Guinée-Bissau (1-1), samedi en ouverture de la CAN, Pierre-Emerick Aubameyang a accordé un entretien à RMC Sport. De la CAN à sa fierté de représenter son pays, en passant par la rumeur chinoise, l'avant-centre de Dortmund n'a éludé aucun sujet.

Pierre-Emerick, quel est votre sentiment après ce match nul face à la Guinée-Bissau (1-1) ?

Il y a forcément beaucoup d'attentes et de commencer comme ça, il y a un peu de déception, mais avec du recul il faut savoir que ce n'est pas non plus un mauvais résultat. On prend quand même un point, tout est ouvert, tout est jouable. C'est décevant, parce qu'au vu du match on devait gagner. Prendre un but à la dernière minute, ça fout les boules. On va devoir rectifier le tir assez vite.

L'émotion de débiter cette CAN devant votre public devait être énorme...

Quand on est arrivé, on a vu l'engouement autour du stade, l'ambiance. C'était fort. On s'en doutait un peu. Ça faisait penser à 2012 (la CAN était organisée au Gabon et en Guinée équatoriale, ndr). Quand on est arrivé, c'était le bordel, mais c'est l'ambiance, c'est la CAN. Je nous ai

trouvés un peu tendus en première mi-temps, mais en deuxième c'était mieux. A la fin, il y avait un peu de fatigue et de déconcentration dans ce but qu'on encaisse.

Vous avez toujours clamé votre fierté de jouer pour le Gabon...

Surtout en ce moment, je reçois tellement de messages. Je suis fier d'être gabonais, il n'y a jamais eu d'indécision. Il y a tellement de monde qui me pose la question : «Pourquoi tu n'as pas choisi l'équipe de France ?». Je dis : «Écoutez, dans la vie il faut savoir faire des choix et à partir du moment où je l'ai fait, je suis à 100%». Ce sont mes origines, mon propre sang est gabonais. Je suis fier de porter ces couleurs.

L'objectif du Gabon dans cette CAN est-il d'atteindre la finale ?

On aimerait tellement. Ce serait vraiment une belle chose pour tout le monde. Notre objectif est d'aller au bout. On est chez nous, c'est un avantage et pourquoi ne pas créer l'exploit. Il y a de grandes nations africaines qui sont là, mais je pense que c'est celui qui va mettre le plus d'envie qui va la remporter, comme d'habitude. Je pense que c'est jouable. On a fait un faux pas, mais on n'est pas non plus «morts dans le film», comme on dit. On est encore là.



Avez-vous un rôle de leader auprès des jeunes ?

C'est mon rôle. Il y a beaucoup d'attentes dans le groupe, certains jeunes n'attendent que ça. Des petits mots, ça peut toucher quand ça vient de moi, je le ressens. On m'a fait prendre conscience que tout ce que je pouvais dire serait important à leurs yeux, donc j'essaie de transmettre un maximum de bonnes choses et d'avoir ce côté fier d'être gabonais. J'ai vu plein de joueurs refuser de venir en sélection, mais moi c'est toujours avec le cœur que je le fais. C'est une belle compétition à vivre.

Récemment, la rumeur d'une offre de 150 millions d'euros du Shanghai SIPG, avec un salaire annuel de 41 millions, a été évoquée. Quelle a été votre réaction ?

Sincèrement, j'étais en vacances, en train de dormir. Mon frère m'appelle et je lui dis : «Pourquoi tu m'appelles aussi tôt, il se passe quelque chose ?». Il me dit : «Est-ce que tu as vu la proposition que tu viens de recevoir ?». Je réponds : «Qu'est-ce que tu me racontes toi encore ?». Donc je vais voir sur internet. Ça m'a amusé, forcément. Ça fait plaisir de voir que les gens sont prêts à mettre autant d'argent sur la table pour vous avoir, mais ça m'a plutôt amusé. Est-ce que c'est vrai ou pas, c'est la question qu'il faut se poser. Je n'y fais pas attention, j'ai mes objectifs qui sont prioritaires.

Avec Dortmund ou le Real Madrid ?

Pour l'instant, Dortmund. Je pense qu'on va arrêter de parler de Madrid. Ce n'est pas le moment de parler de ça, surtout que je me sens vraiment bien à Dortmund. Le challenge est encore plus beau. C'est sûr qu'on est un des tops clubs, mais pas vraiment comme le Barça, Madrid ou le Bayern. Ce serait beau de gagner des titres avec cette équipe de Dortmund et j'espère le faire.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Hamid Grine :

«L'année 2017 sera celle du développement de la TNT»

LE MINISTRE de la Communication, Hamid Grine, a annoncé, hier à Tlemcen, que 2017 sera l'année de la Télévision numérique terrestre (TNT) à travers le renforcement des moyens technologiques et l'extension de la zone de couverture, estimée actuellement à 85% du territoire national. «Tous les moyens humains et les équipements matériels seront mobilisés pour généraliser la TNT à travers tout le territoire national», a assuré le ministre, à l'ouverture de la 13^e conférence de formation «Connaître les médias, le citoyen a droit à une information fiable», organisée par le ministère de la Communication. Hamid Grine a expliqué le retard enregistré dans le développement de la TNT par l'indisponibilité au niveau local des équipements et des matériels nécessaires à cette opération. Dans ce contexte, il a appelé les opérateurs à investir ce créneau pour assurer la disponibilité de ces équipements sur le marché national. La situation actuelle et le développement de la TNT ont fait l'objet de la communication du DG de l'Entreprise de télédiffusion algérienne (TDA), Chawki Sahnine. Ce dernier a expliqué que la TNT a fait son entrée en Algérie à partir de 2010, couvrant 25% du territoire national par le biais de sept stations de diffusion. Ce taux est passé, en 2013, à 55% du territoire national grâce à la mise en service de 50 stations pour atteindre, fin 2016, le taux de 85%. Intervenant à nouveau, le ministre de la Communication est revenu sur les objectifs visés par l'organisation de telles conférences à travers le territoire national. «C'est un moyen qui permet au citoyen de disposer d'éléments lui permettant d'accéder à une information sûre et fiable», a-t-il indiqué, tout en rappelant que depuis janvier 2014 à ce jour plus de 40 conférences dont une trentaine académiques assurées notamment par des experts étrangers, ont été organisées. «Les directeurs généraux de l'Agence nationale Algérienne Presse Service, des entreprises publiques de la Télévision et de la Radio nationales ont pris part à ces conférences pour contribuer à leurs succès et élargir les débats», a-t-il souligné. Au cours d'un point de presse ayant suivi cette conférence, Toufik Khelladi, directeur général de la Télévision nationale, est revenu sur la non diffusion des rencontres de football de la Coupe d'Afrique des Nations, se déroulant depuis samedi au Gabon. Il a indiqué que le groupe «Lagarde» qui détient les droits de diffusion des rencontres, a exigé des pays de la région MENA des sommes «astronomiques» pour obtenir les droits de diffusion de ces matchs. «Cette situation nous a poussés à ne pas céder à ce diktat. C'est une question de principe. Nous allons entreprendre des démarches auprès de l'Union africaine pour permettre à toutes les régions de suivre ce genre d'événements sportifs continentaux», a-t-il indiqué.

F. T. / APS

Blida

9 000 unités AADL supplémentaires pour la wilaya

NEUF MILLE logements location-vente (AADL), quota supplémentaire du programme 2013 destiné à la wilaya de Blida, seront implantés dans la région de Bouarfa, a annoncé dimanche le wali, Abdelkader Bouazghri. Ce quota supplémentaire, décidé dernièrement par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, pour renforcer le programme AADL dans la wilaya de Blida, permettra de couvrir le déficit enregistré dans cette wilaya qui compte 21 000 souscripteurs, a indiqué à l'APS le chef de l'exécutif local. M. Bouazghri a ajouté que l'assiette foncière en question, sélectionnée à Bouarfa, relève de propriétaires particuliers, dont il est question «prochainement d'entamer les procédures d'indemnisation pour expropria-

tion dans l'intérêt général». Ce nouveau quota supplémentaire de logements AADL s'ajoutera à 9 000 unités déjà affectées à la wilaya de Blida, dont les travaux de réalisation de 7 000 ont été lancés à Sidi Sarhane, sur les hauteurs de Bouinane, alors que le chantier de 2 000 unités restantes devrait être lancé «bientôt» au niveau de la cité Safsaf, sur les hauteurs de Meftah, à l'est de Blida. Selon le chef de l'exécutif, cette assiette foncière de plus de 370 ha «pourrait, à l'avenir, accueillir d'autres projets de logements». Le ministère de l'Habitat avait décidé, dernièrement, d'un financement additionnel de 120 000 unités au profit des programmes de logements location-vente (AADL) de 38 wilayas du pays. Halim N.

Inhalation de monoxyde de carbone

9 personnes secourues en 24 h

9 PERSONNES, asphyxiées au monoxyde de carbone, ont été secourues par les éléments de la Protection civile durant les dernières 24 heures, a indiqué, hier, un responsable de cette institution. «Les éléments de la Protection civile ont secouru, durant les dernières 24 heures, 9 personnes dont six 6 dans la

wilaya de Guelma, suite à l'inhalation de monoxyde de carbone émanant notamment des chauffages», a précisé le chargé de communication de cette institution, Zouhir Benamzal. Il a ajouté, à ce propos, qu'«aucun décès n'a été déploré durant cette période caractérisée par une forte vague de froid».

L'intersyndicale invitée au dialogue



CAN 2017/Algérie 2 - Zimbabwe 2

Faux départ pour les Verts

La sélection nationale de football a été tenue en échec hier à Franceville au Gabon par le Zimbabwe sur le score de 2/2, lors de ce premier match du groupe B, décevant son public qui s'attendait à un bien meilleur visage, au vu de la différence de niveau sur le papier.

Par Mahfoud M.

Le début de la rencontre est en faveur des Guerriers du Zimbabwe qui se créent les premières actions. Ainsi et à la 10' Billiat tire vers les bois et M'Bolhi se détend pour voir le ballon toucher la transversale. Les Verts reprendront le jeu en leur faveur avec une première occasion qui sera payante à la 12'. En effet, Mahrez qui s'incruste côté droit envoie une frappe enveloppée qui trompe complètement le gardien adverse pour ouvrir le score. Malheureusement pour les Verts ils ne garderont pas cet avantage trop longtemps, puisque le Zimbabwe revient en force. C'est en premier Mahachi qui parvient à égaliser à la 17' sur un tir croisé laissant le portier de l'EN, Raïss Mbolhi pantois. Les «Warriors» ajouteront ensuite un second but à la 29', par Mochekwi sur penalty, après une erreur impardonnable de l'arrière latéral droit, Mokhtar Belkhter qui tire le bras d'un joueur adverse dans les 18 mètres. Voulat à tout prix revenir dans le match, les Algériens tenteront d'exploiter les coups de pied arrêtés dont ils bénéficieront, mais ni Mahrez, ni Ghoulam ne trouveront la faille respectivement à la 40' et 42'. En seconde période et dès l'entame, l'Algérie se créera une occasion franche à la 47', avec une action collective que tente de conclure Brahimi qui frappe en demi-volée, mais la



balle passe au-dessus. Pourtant, ce sont les gars du Zimbabwe qui mettront encore des frayeurs aux Algériens avec une belle incursion de Mochekwi qui efface Mandi, mais son tir sera miraculeusement sorti en corner par le gardien Mbolhi. Les verts pousseront, ensuite, et auront d'autres occasions, avec notamment cette frappe molle de Mahrez à la 67' qui n'apportera rien. Alors que Mbolhi se mettait à l'évidence pour arrêter deux tirs coup sur coup des attaquants du Zimbabwe à la 79', l'Algérie reprenait espoir grâce à Mahrez qui réalise un doublé avec un tir dans la surface de réparation. Les Verts croyaient

donc en leur résurrection et auront l'occasion d'enfoncer le clou mais Slimani était mal inspiré puisque sa tête ne sera pas cadrée devant les bois. L'EN continuera avec des occasions brouillonnes, avec notamment des tirs de loin de Bentaleb qui n'apporteront rien. Le match se termine sur ce score de parité qui n'arrange nullement les affaires des Fennecs qui doivent maintenant se ressaisir au plus vite lors du prochain match face à la Tunisie le 19 janvier à 17h. Le temps est court et il faudra vite corriger les erreurs pour espérer rester dans la course à la qualification au prochain tour.

M. M.